



Notification

(art. 36 let. b de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA).

Mohammadi Mehdi, né le 22 décembre 1988, ressortissant iranien, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours du 18 avril 2023 interjeté contre la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM du 28 mars 2023, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 3 janvier 2024, a prononcé, sous référence F-2367/2023:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

11 janvier 2024

Tribunal administratif fédéral:
Cour VI

